

ANNEXE I à l'arrêté n° 2020-497

**TABLEAU RÉCAPITULATIF DES PRÉLÈVEMENTS DE GRANDS CORMORANS
en piscicultures extensives d'étangs**

À retourner impérativement entre le 1^{er} et le 7 mars 2021

Direction Départementale des Territoires de la Creuse SERRE / BERMT – Pôle chasse et faune sauvage Cité administrative – BP 147 23 003 GUÉRET Cedex ddt-serre-bermt@creuse.gouv.fr
--

1. Nom et prénom du demandeur de l'autorisation (exploitant piscicole ou gérant) :

.....

2. Ayants droit de l'autorisation :

.....

Date du prélèvement (jj/mm/année)	Lieu du prélèvement (commune, étang)	Nombre d'oiseaux prélevés
TOTAL :		

Fait à le.....
Signature :